



MAIRIE DE NANÇAY

18330

Téléphone : 02.48.51.81.35

Télécopie : 02.48.51.80.60

E-mail : [mairiedenancay@wanadoo.fr](mailto:mairiedenancay@wanadoo.fr)

**EXTRAIT**  
**DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS**  
**DU CONSEIL MUNICIPAL**

**SÉANCE DU 02 DÉCEMBRE 2022**

**Nombre de conseillers en  
exercice : 15**

**Présents : 10**

**Votants : 13**

*Date de la convocation :*  
**26/11/2022**

*Date d'affichage :*  
**26/11/2022**

**OBJET : Vente de terrain à  
Monsieur MORIZOT**

L'an deux mille vingt-deux  
le deux décembre à dix-neuf  
le Conseil Municipal de la Commune de Nançay,  
dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire,  
salle de la mairie, sous la présidence de Madame Murielle BOUGIS, 1<sup>ère</sup> adjointe au  
Maire.

Présents : Mesdames BOUGIS, FONTENY, MARY, LEBEUF  
Messieurs BAILLY, BONNOT, LEFEVRE, IMBAULT, PERRIER,  
RAGOBERT.

Excusés : Madame GUÉRU, Messieurs PINGUET, URBAIN.

Absents : Madame BOUHOURS, Monsieur BARRÉ.

Secrétaire : Madame Nathalie FONTENY.

Monsieur URBAIN a donné pouvoir à Madame BOUGIS.  
Madame GUÉRU a donné pouvoir à Monsieur IMBAULT.  
Monsieur PINGUET a donné pouvoir à Monsieur BONNOT.

La 1<sup>ère</sup> adjointe au Maire donne lecture du courrier Monsieur Cyril MORIZOT par lequel il fait part de son souhait d'acquérir une partie de la parcelle jouxtant son terrain et appartenant à la Commune, classée dans le domaine public et cadastrée section E N°986.

Le terrain de Monsieur MORIZOT est cadastré section E n°958.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,  
décide de vendre cette portion de parcelle à Monsieur Cyril MORIZOT au  
prix de 2 € le m<sup>2</sup>, en précisant que les frais de bornage seront à sa charge.

Le Maire est autorisé à signer toutes les pièces concernant cette vente, chez  
Maître Dominique BLANCHET, notaire à Mehun-sur-Yèvre et chez  
Monsieur Philippe BLANCHAIS, géomètre à Mehun-sur-Yèvre.

Fait à Nançay, le 05 décembre 2022

La 1<sup>ère</sup> adjointe,

La secrétaire,

Murielle BOUGIS.

Nathalie FONTENY.

Certifié exécutoire

Reçu en préfecture ou en Sous-  
Préfecture le :

Publié ou notifié le :